

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - BREST



IBP : c'est quand qu'on va où ?

Le SNCTA demande à ce que les choses soient faites de manière posée et cadrée

LE BUREAU DE SECTION SNCTA VIENT D'ECRIRE AU NOUVEAU CHEF DE CENTRE DU CRNA OUEST POUR LUI FAIRE PART DE SON MECONTENTEMENT CONCERNANT LES DERIVES DANS LA GESTION ACTUELLE DE CE PROJET. VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS COPIE DE CE COURRIER.

Pour le Bureau de Section, sur les dossiers CA, les aspects opérationnels doivent être étudiés sereinement en dehors de toute considération politique ou électoraliste ; par conséquent, nous proposerons à nos adhérents de répondre à un questionnaire à la rentrée. Celui-ci nous permettra, dans un premier temps, d'établir un bilan opérationnel de la situation actuelle intégrant ainsi le retour d'expérience des PC et des CDS après un été chargé ; puis dans un second temps de déterminer les évolutions souhaitées par nos adhérents à l'interface entre Brest et Paris.

Monsieur Le Chef de centre du CRNA Ouest,

La subdivision Contrôle a envoyé le 22 juillet à l'ensemble des chefs de salle un document de travail sur le dossier IBP2015 en demandant un positionnement des équipes pour le 5 septembre.

La gestion de ce dossier nous semble partir sur des bases inacceptables, aussi bien sur le fond que sur la forme.

Tout d'abord le dossier fourni, listant des propositions d'évolution de l'interface entre Paris et Brest qui méritent d'être étudiées, est incomplet et ne permet en aucun cas aux équipes de se faire une idée globale de ce dossier.

Comme le rappelle le communiqué du Directeur des Opérations du 10 juillet, l'objectif de ce projet 2015 est "de répondre au mieux aux objectifs assignés au projet IBP2013, en particulier en matière de sécurité et d'efficacité des vols et de leur gestion". Pour cela, ces travaux "prendront en compte le bilan de l'été 2014."

Nous attendons toujours ce bilan avec en particulier les réponses aux questions suivantes :

- Y a-t-il eu des incidents impliquant la sécurité cet été à l'interface entre Londres, Athis et Brest ?
- La CLS concernée a-t-elle conclu que l'incident était dû à un problème espace entre Brest et Athis ?
- Y a-t-il eu des soucis d'efficacité récurrents des vols entre Athis et Brest ?



Le positionnement demandé aux équipes pour le 5 septembre 2014 est donc totalement inconcevable en l'absence de ce bilan.

Par ailleurs, le trafic que nous subissons depuis déjà plusieurs semaines ne permet aucunement aux équipes de travailler sérieusement sur un tel dossier ; à moins qu'un choix ne soit déjà fait ? Auquel cas ce succédané de consultation n'aurait pour seul objectif que d'essayer d'imposer auprès de la salle de Brest une solution déjà choisie.

Au cours de la réunion DO du 9 juillet à laquelle assistait la Subdivision Contrôle, le représentant SNCTA de Brest a d'ailleurs rappelé qu'une reprise d'espace de Brest par Athis n'avait de sens que si le groupe projet concluait que cela améliorerait l'interface entre Brest et Athis, tant du côté d'Athis que de Brest.

Par conséquent, nous exigeons un bilan complet de la situation actuelle comme cela est stipulé dans le communiqué du DO, tant du point de vue de la sécurité que du point de vue de la fluidité.

Ensuite, nous demandons à la subdivision Contrôle du CRNA-Ouest d'élaborer un dossier complet sur l'impact de chaque proposition en termes de gestion des vols (nombre de vols passant actuellement de Londres à Paris puis Brest, nombre de vols supplémentaires qui passeront par Paris en fonction de l'option choisie, ...)

Une fois ce travail réalisé, il sera alors temps de consulter les équipes afin de déterminer l'option ayant leur préférence.

Enfin, le courrier DO stipule que les travaux de ce nouveau projet seront conduits avec les experts des 2 centres ; qui sont les experts pour le CRNA Ouest ? A ce jour nous n'avons vu aucune note de service à ce sujet. Là encore nous avons le sentiment que tout cela est fait dans la précipitation.

Par conséquent, nous vous demandons de corriger rapidement les dérives présentées ici. Nous nous tenons bien sûr à votre disposition pour détailler et approfondir la réflexion.

Cordialement,

Le Bureau de Section SNCTA

